

Urgence : ne pas se tromper de combat !

Tout en restant solidaire des difficultés d'exercice rencontrées par nos confrères, il convient de rappeler quelques chiffres :

- 90 % des urgences sont traitées par les médecins de ville au quotidien dans leur cabinet durant les horaires d'ouverture,
- 90 % des patients qui consultent en urgence à l'hôpital ne relèvent pas d'une hospitalisation et repartent avec une ordonnance délivrable en ville.

Face à ce double constat s'impose la nécessité d'une puissante régulation téléphonique en amont des urgences qui doit s'appuyer sur les centres 15. Pour ce faire, il convient de mieux structurer et financer cette régulation téléphonique et de mettre des moyens efficaces d'éducation des patients.

Bien orienté par le médecin régulateur du centre 15 et selon son état, le patient pourra recourir avant l'hôpital aux accès suivants :

- dans les horaires d'ouverture des cabinets, à un médecin généraliste de proximité
- en dehors des horaires, à une structure de garde libérale, notamment les maisons de garde mises en place en Ile-de-France qui ont montré leur efficacité, mais aussi à des cabinets de groupe structurés pour répondre à ce besoin,
- aux médecins urgentistes libéraux en visite à domicile.

Encore une fois dans 90 % des cas, son trouble de santé sera pris en charge par les médecins libéraux et ne nécessitera pas une hospitalisation.

Reste le problème de sortie d'hospitalisation des personnes âgées qui repose essentiellement sur la construction de meilleures alternatives de prise en charge s'appuyant notamment sur le retour à domicile ou des structures mieux adaptées que l'hôpital.

Sur l'ensemble de ces points, l'URML Ile-de-France est prête à s'investir dans un groupe de travail avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation et l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie pour réfléchir aux problèmes rencontrés par l'hôpital.

Contact presse :

Union Régionale des Médecins Libéraux d'Ile de France
Dr Bernard HUYNH - Président
Tél. : 06.61.72.29.27